

L'Agefos PME Guadeloupe minée par la mauvaise gestion

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

15 juillet 2016

Le collecteur de fonds destinés à la formation au bénéfice des salariés des petites entreprises n'existe plus ou presque en Guadeloupe. Sa gestion désastreuse a entraîné sa reprise en main nationale et un plan de licenciement massif.

Le plan social à Agefos PME Antilles-Guyane a reçu fin avril 2016 l'aval de la Dieccte Ile-de-France. D'ici septembre cette année, sur 22 salariés s'il n'en restera que quatre. Les autres seront licenciés définitivement en septembre 2016. Il en restera deux sur seize en Guadeloupe, un sur trois en Martinique et un en Guyane. Une série de dysfonctionnements a conduit la direction nationale à reprendre définitivement la main. Les difficultés de l'antenne guadeloupéenne d'Agéfos PME ne datent pas d'hier. Entre juillet 2009 et octobre 2015 la structure a connu six changements de direction. Déjà en juillet 2009, elle avait été déclarée en cessation de mandat. Elle avait alors été placée sous la tutelle du conseil d'administration du siège national. Ce dernier a procédé en 2012 à la fusion entre l'antenne de Guadeloupe et celles, déficitaires, de Martinique et de Guyane. Les difficultés vont dès lors aller en s'aggravant. Un plan de rattrapage a été instauré. Une mission d'intérim s'est installée suite au départ de la directrice Muniente Monserat. Puis Frédéric Blancher a pris les rênes de l'entreprise en septembre 2013 et est devenu le nouveau directeur d'Agefos PME Antilles-Guyane. Le personnel n'a pas cessé de déplorer l'inexpérience de l'équipe dirigeante. Le collectif des salariés d'Agefos bien trop élevée la part de la direction dans les charges de l'entreprise. Selon le personnel avec un tel handicap il était impossible d'inverser la tendance. Thierry Mosbah restera celui qui aura accompagné la transition de gestion de la Guadeloupe vers Agefos PME Ile-de-France. Les coupes drastiques opérées au sein des effectifs l'unité Antilles-Guyane en sont les signes annonciateurs. D'ici là, l'ensemble des fonds collectés chaque année (environ 18 millions d'euros selon des sources

concordantes) seront transférés en Ile-de-France.

La gestion " très personnelle " de Frédéric Blancher

Des avances sur notes de frais à profusion, Des mises au placard et des menaces physiques à l'encontre du personnel. Des armes achetées sur le compte de l'entreprise. La gestion de Frédéric Blancher à la tête de l'Agefos PME Guadeloupe est pour le moins atypique.

Nommé en septembre 2013, Frédéric Blancher est présenté comme un directeur de transition. Il dit être une personne-ressource du siège national. Il annonce qu'il sera en gestion directe entre le conseil d'administration, la commission de contrôle et Agefos Pme Antilles-Guyane. Le nouveau directeur aura pour mission la continuité du " *plan de rattrapage, de restructuration et de réduction des coûts* ". Selon les documents que nous avons pu consulter, Frédéric Blancher mettra en place une procédure par laquelle il s'octroiera des avances de frais mensuels. Ce dispositif illégal au regard des statuts d'une Agefos PME bénéficiera également à quelques proches collaborateurs. Sans cesse, le personnel alertera sa direction sur le fonctionnement irrégulier de ses demandes d'acompte sur notes de frais dont le montant va en constante augmentation. Selon plusieurs cadres au fait de la comptabilité de l'entreprise, ces montants oscillaient entre 10 000 et 15 000 euros fin septembre 2015. L'unique réponse du directeur sera d'écarter les plaignantes (la comptable et la responsable des ressources humaines) de leurs missions. Le 24 novembre 2014, le directeur reçoit une nouvelle alerte sur les prévisions de trésorerie. En décembre 2015, le responsable d'un organisme de formation séquestre les comptables en poste en Guadeloupe pour non-paiement des échéances. Le 24 février 2015, le comptable alerte le directeur sur l'acompte permanent versé à un collaborateur. Aucune réaction. Frédéric Blancher demeure impassible et continue dans son dysfonctionnement. Le mois suivant, il reçoit une nouvelle alerte sur le rythme et le volume de ses notes de frais.

Achat d'armes aux frais de l'entreprise

Fin mars 2015, la comptable refuse de comptabiliser des provisions non justifiées. Il persiste à interroger ses collaborateurs sur le moyen de transférer les fonds destinés à la formation vers des dépenses de

fonctionnement. Aucune alerte ni sur la trésorerie, ni sur ses avances de note de frais n'infléchira sa position. Pire, le commissaire aux comptes national venu du 7 au 10 avril procède comme chaque année à l'arrêté des comptes. Il n'y trouvera rien d'anormal. *" Pas d'imission dans la gestion et la politique des ressources humaines de la direction régionale "* déclarera-t-il aux salariés. C'est une énième alerte qui cette fois poussera la direction nationale à réagir. En septembre 2015, la comptable fait remonter au siège national et, à la demande du directeur financier, le détail des dépenses du directeur régional. Il apparaît que Frédéric Blancher a fait en avril 2015 l'acquisition d'armes de poing en Guyane aux frais de l'entreprise. Il dit vouloir assurer sa sécurité personnelle. Le siège national décide de le remercier en octobre 2015. Il nomme un nouveau directeur régional : Thierry Mosbah. Ce dernier mettra fin aux pratiques de son prédécesseur. Un plan social sera décidé dans la plus grande discrétion. Frédéric Blancher n'a jamais été inquiété pour sa gestion. Selon Éric Breton, directeur de la brigade financière de la police judiciaire, interrogé par Le Courrier de Guadeloupe le 27 juin dernier, les faits ne feraient l'objet d'aucune enquête judiciaire.

Le personnel est sous le choc

Le personnel d'Agefos PME Antilles-Guyane s'est battu contre la décision de sa direction nationale. Le plan social sera appliqué, et la plupart du personnel licenciée. Le personnel a dit au Courrier de Guadeloupe pourquoi d'autres solutions étaient possibles.

" C'est trop tard. Nous sommes déjà les valises à la main ". Joël Dartron, douze années d'ancienneté et licencié se confie un peu amer. Il sait que d'ici quelques semaines, la page Agefos Pme Antilles-Guyane sera tournée. Sa douleur est palpable : " Je n'ai aucune envie de revenir sur le dossier " dit-il. Ce mardi 21 juin, les bureaux guadeloupéens d'agefos PME sont presque déserts. Selon Marie-Noëlle Musquet, déléguée du personnel que nous avons jointe, la majeure partie de ses collègues sont en arrêt-maladie tout comme elle-même est en arrêt pour burn-out. Elle égrène les nombreux dysfonctionnements que les salariées ont eus à déplorer ces dernières années et qui ont scellé le sort de l'entreprise. Parmi eux, la restructuration décidée en 2012 lui semble édifiante : " Je ne comprends toujours pas pourquoi ils nous ont accolé les antennes déficitaires de

Martinique et de Guyane qui nous ont plombées. Jusqu'à la fusion, cela allait plutôt bien et l'entreprise pouvait s'en sortir " ajoute-t-elle. D'autres griefs sont eux aussi évoqués. Un communiqué intitulé *" Le personnel d'Agefos PME Antilles-Guyane opposé au plan de suppression d'emploi "* et signé des délégués du personnel, dénonce le sacrifice du personnel au motif de réduction budgétaire.

Syndicat muet

Selon eux, s'il devait y avoir restructuration, c'est du côté des finances de la direction qu'il aurait fallu agir : *" La progression ahurissante des dépenses de leur direction serait passée de 10 % à 21 % en cinq ans "*. Autrement dit, dans une entreprise réputée en crise le montant des charges de direction s'élèverait selon leurs calculs à 500 000 euros. Cela représenterait 59 % du déficit de fonctionnement. Les salariés ont adressé à leur direction nationale à Paris, les solutions qu'ils estimaient propice à un retour à l'équilibre d'Agefos PME Antilles-Guyane. Ils souhaitaient une réduction drastique du train de vie de la direction. Ils n'ont pas été entendus. Le passage de Frédéric Blancher a également laissé des traces. Sous ses ordres, le personnel a été divisé. Certains, en désaccord avec ses méthodes, disent avoir été mis au placard. D'autres évoquent ses états d'ébriété pendant lesquels il avait des comportements agressifs avec certains membres du personnel : *" Il m'est pénible d'évoquer le souvenir de ce monsieur qui m'a menacé physiquement. J'ai cru y laisser la vie "* nous dira Patricia Abatucci, ex responsable des ressources humaines et déléguée du personnel. Elle nous confie avoir déposé plainte auprès de la gendarmerie de Baie-Mahault. *" Il m'est très difficile de revenir sur cette période "* nous confie Marie Noëlle Musquet. À la pause déjeuner, ses collègues encore présentes dans les locaux font le bilan du combat mené contre le plan social : *" Nous avons manqué de solidarité et notre syndicat ne nous a pas assez défendus "* dira Nicole Clotail qui ne se fait plus aucune illusion sur son avenir. Profondément marquée, Patricia Abatucci a quitté l'entreprise selon la procédure de départ volontaire.